



« L'Afrique fait son entrée dans les négociations commerciales à Montréal »

Le GATT à Montréal — décembre 88

Les récentes « coalitions d'intérêt » ont persuadé plusieurs pays africains qu'ils pourraient peut-être faire modifier certaines règles du GATT en leur faveur.

C'est de l'intérieur qu'il est le plus facile de modifier les règles d'un groupe, quel qu'il soit.

Lorsque ce groupe est l'ensemble des pays commerçants et que les règles sont celles de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT), la participation des pays africains prend une importance particulière. Il est généralement admis en Afrique qu'une des façons de faire démarrer la croissance économique est d'accroître le commerce avec les pays développés.

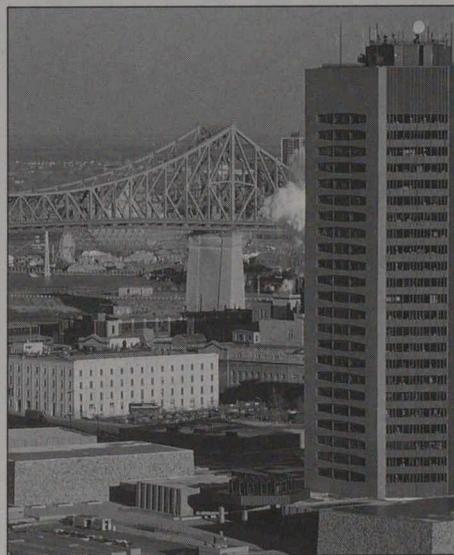
Comme l'enjeu est très grand, les pays commerçants d'Afrique envoient des représentants aux prochaines négociations commerciales mondiales qui se tiennent à Montréal, au Canada, en décembre.

En tant que pays hôte, le Canada est plus qu'heureux d'accueillir les représentants africains à ces discussions qui portent en particulier sur les moyens d'améliorer les règles du GATT. Nous sommes de plus en plus conscients, au Canada comme dans les autres pays développés, que nous avons tout intérêt à ce que les pays en développement participent au processus de négociation des règles afin d'assurer une concurrence loyale sur les marchés mondiaux.

Le Canada est profondément attaché à ce processus. Dans son optique, le GATT constitue la pierre angulaire du système commercial mondial et c'est sur lui que se fondent ses politiques en matière de commerce international. Un des 23 membres fondateurs du GATT en 1948, le Canada a constamment joué depuis un rôle de premier plan dans tout ce qui a marqué l'évolution du système du GATT.

La huitième grande série de négociations du GATT, l'*Uruguay Round*, a été amorcée à Punta del Este, en Uruguay,

en septembre 1986 et doit prendre fin en 1990. Le but de l'importante conférence internationale qui se tient à Montréal cette année est d'examiner les progrès réalisés jusqu'ici dans le contexte de ces négociations, et d'établir le programme des prochains mois. Des ministres de plus de 70 pays sont à Montréal pour faire passer les négociations commerciales multilatérales (NCM) dans leur phase concrète.



Ville de Montréal

Établissement d'objectifs

Les négociations actuelles du GATT ont donné naissance, chez les pays africains, à ce qu'il est convenu d'appeler des « coalitions d'intérêt » dont le Groupe des commerçants loyaux (Groupe Cairns) constitue un exemple en ce qui a trait à la réforme des subventions agricoles. Il n'en fallait pas plus pour persuader nombre de pays africains qu'ils pourraient peut-être faire changer les règles en leur faveur, notamment en facilitant l'accès aux marchés pour leurs ressources naturelles ainsi que pour les produits manufacturés qui exigent beaucoup de main-d'œuvre comme les textiles et les vêtements.

À bien des égards importants, les intérêts des pays africains se rapprochent de

ceux du Canada, qui voudra bien sûr défendre ses objectifs prioritaires et ses intérêts propres. Dans l'ensemble, notre participation à l'*Uruguay Round* fait partie intégrante de la stratégie à deux volets du gouvernement qui consiste, d'une part, à mieux garantir nos relations avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, par la négociation d'un Accord de libre-échange et, d'autre part, à étendre et mieux assurer l'accès des produits canadiens d'exportation aux marchés mondiaux en s'appuyant sur la conclusion de cet Accord lors des négociations de l'*Uruguay Round*.

Les objectifs précis du Canada aux NCM sont :

- d'améliorer l'accès des produits canadiens d'exportation aux marchés en réduisant ou en supprimant les barrières commerciales tarifaires et non tarifaires, notamment à l'égard des produits agricoles et des richesses naturelles;
- de chercher à obtenir, au sein du GATT, des règles plus claires et plus efficaces pour les produits agricoles, afin d'ouvrir les marchés mondiaux aux exportations agro-alimentaires canadiennes et de réduire, de la part des États-Unis et de la Communauté européenne, les subventions à l'exportation qui font du tort aux agriculteurs du monde entier;
- de promouvoir la négociation de règles du GATT dans de nouveaux domaines d'importance majeure comme le commerce des services, ainsi que la propriété intellectuelle et les investissements, dans la mesure où ils ont trait au commerce;
- d'améliorer les règles actuelles du GATT concernant les subventions et l'utilisation, par les gouvernements, de mesures de compensation, d'anti-dumping et de sauvegarde; et
- de faire progresser concrètement la réforme des institutions du GATT, notamment à l'égard du règlement des différends.

Préparatifs pour Montréal

Nous vivons dans un monde interdépendant, de sorte que, dans la même mesure que l'Afrique doit s'intéresser au développement économique du reste du monde, les pays développés doivent se